

Les mares sont des écosystèmes en interfaces entre les milieux terrestre, aérien et aquatique. De nombreux processus naturels régissent la vie d'une mare. Si aucun entretien n'est réalisé, celle-ci se comblera naturellement. Reste à suivre son évolution et être vigilant. Les mares « jeunes » rencontrent toutes sortes de difficultés avant d'atteindre le bon équilibre. C'est pourquoi un entretien régulier et adapté permettra de conserver une mare accueillante pour la faune et la flore. Il faut adapter la gestion en fonction de l'évolution de la mare.

Les arbres et arbustes

Les arbres de haut jet ne doivent pas être à proximité immédiate du point d'eau (au minimum 5 m). Les feuilles tombant dans la mare provoqueront son eutrophisation.

Les arbustes à proximité de la mare peuvent aider dans le maintien des berges fragiles, mais ne doivent pas coloniser le pourtour complet.

Tailler tous les 2 à 3 ans.

Arracher les saules pouvant pousser directement dans la mare.

Les plantes avec les « pieds » dans l'eau

Ces espèces doivent être limitées, pour éviter leur prolifération, et non éradiquées.

La solution est de procéder à une fauche de ces espèces tous les deux ans. Les plantes doivent être fauchées juste au-dessus du niveau de l'eau (c'est ce qu'on appelle le fauchage). N'oubliez pas qu'il faut cependant conserver par endroit cette végétation particulière. Vous pouvez également enlever les tiges souterraines (rhizomes) de ces plantes.



Les plantes flottantes

Les lentilles d'eau, par exemple, doivent être enlevées chaque année. Elles empêchent la lumière de pénétrer vers les profondeurs de la mare, gênant l'activité des micro-organismes.



Mettez les déchets verts en tas, non loin de la mare, afin d'attirer les insectes qui, à leur tour, attireront d'autres espèces telles que les amphibiens, des oiseaux (faisans pour l'élevage des jeunes par exemple) ...



Les plantes de rives

Il est préférable d'éviter de tondre autour du point d'eau, et préférer 1 à 2 fauches par an, pour entretenir une zone refuge pour la faune.

Gérer l'envasement


L'envasement d'une mare est un phénomène naturel. Pour l'éviter, il est possible d'extraire une partie de la vase en automne. Cette opération doit s'échelonner sur plusieurs années (par exemple ¼ de la surface de la mare chaque année pendant 4 ans) ceci dans le but de conserver la macrofaune.

En principe, un curage s'effectue tous les 20 ans !

Le curage peut se faire à la pelle ou avec une pelleteuse suivant la grandeur de la mare.

Sur la photo ci-contre, une pelleteuse araignée.



 Chaque interventions modifie le fonctionnement de la mare. Une gestion trop musclée a souvent des conséquences désastreuses. Les travaux doivent toujours **doux et partiels** afin de ne pas modifier radicalement l'équilibre de la mare. L'idéal est d'agir entre octobre et novembre, avant les grands froids, mais surtout après la période de reproduction.

Les algues filamenteuses

Ces algues qui peuvent envahir votre mare doivent être éradiquées de manière mécanique. Cela demeure une solution temporaire. Comme pour les lentilles d'eau, cette prolifération récurrente est la conséquence directe de la qualité de l'eau, trop riche en éléments nutritifs (nitrates).



Bord de mare

Si le piétinement d'animaux domestique empêche le développement de la végétation sur les berges, la pose d'une petite clôture est conseillé (quelques piquets, en bois de préférence, reliés entre eux par deux fils de fers assez épais peuvent suffire). Il est recommandé de laisser un accès au plan d'eau pour l'abreuvement du bétail. La végétation pourra alors se développer.



Jamais de destruction chimique: la qualité de l'eau s'en trouverait amoindrie.

Contact:

Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne
La Maison Suisse - 1016 rue de Fontainebleau - 77720 BRÉAU
Tél.: 01.64.14.40.20 - Fax : 01.64.14.40.35
Email : t.morel@fdc77.fr - Site internet : www.fdc77.fr

